

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale des Copropriétaires**  
**de la résidence « Résidence Le Centaure »**

BCE : 0888.138.829

Date : le mercredi 24 septembre 2025

Début : 17H30 - Fin : 18H30

Lieu : Bureaux GI Consult à la Rue de Montigny 36B, Charleroi

Personnes présentes :

*Copropriétaires* : Madame RONS Karine, Monsieur PONTHOT Philippe représenté par Me Masset, Madame PENET Claudine, Madame MASSET Bernadette, Monsieur CALLEBAUT Xavier représenté par son frère, Madame LAURENT Caroline - LAURENT Lisa, Madame REMY Catherine, Madame BAGGIO Catherine, Monsieur GERARD Daisy, COREPRO

*Personnes absentes* : Madame COLARDI - MAGIS, \_\_\_\_\_, Monsieur LOMBARD - LEBRUN, Madame MAGHE Rita

QUORUM DE PRESENCE : 71,59 %  
QUOTITE : **6664/9309**  
DOUBLE QUORUM : **10/14**

*Président de séance* : Mr Dagnelie (à l'unanimité)

*Secrétaire de séance* : Mr Lemaire (à l'unanimité)

*Scrutateur de séance* :

**1) Remplacement des conduites d'évacuation sanitaires et eaux usées du coté gauche suite aux infiltrations chez Corepro et dans la cave n°6 : Décision**

- A l'unanimité, l'Assemblée accepte le devis de CSV Confort sous condition d'avoir un écrit qui acte que son devis comprenne les bons raccords à chaque appartement. Si cette condition n'est pas respectée, l'Assemblée décide de passer par la société Hot And Cool. Financement par appel ponctuel sans délai.

